

Extrait des délibérations
de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du Conseil Académique
de l'Université Grenoble Alpes
Séance plénière du jeudi 28 novembre 2024

D02_28112024

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-huit novembre à quatorze heures, la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du Conseil Académique de l'Université Grenoble Alpes était rassemblée en séance plénière, l'amphithéâtre de la Maison Jean Kuntzmann, sous la présidence de Monsieur CHAACHOUA Abdelhamid, doyen d'âge des personnels élus à la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire.

Point à l'ordre du jour : Adoption des capacités d'accueil en MMOP pour la rentrée 2025-2026

Président de séance : CHAACHOUA Abdelhamid, doyen d'âge des personnels élus à la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire.

Membres présents : CHAACHOUA Hamid, CROSS Benjamin, ORSINI-SAILLET Catherine, PINSAULT Nicolas, VANIER Léo, BOURREL Romain, BRETON Jean, CARNEL Jean-Stéphane, DEPAU Giovanni, DEPRET Christian, DE ROSNY Eve, MARTINEZ MARCOUX Marie-José, BOUCHEZ-CHEVALIER Valérie, CHALON Nathalie, GIROUD Séverine, LEMASSON Germain, RACKI Valérie, VALARCHER Olivier, NEVES Manuel, DUMON Astrid, QUELIN Léa, GUIDETTI Malo, BERIO Clémence, WARIN Malo, GEIBEN Héloïse, LEUILLIER Adrien, DANIEL Maeva, DECHENAUD Émile, DI IORIO Énée.

Membres représentés : DUMESTRE-PERARD Chantal (procuration à BOUCHEZ-CHEVALIER Valérie), MACLEAN Catriona (procuration à CHAACHOUA Hamid), VAUFREYDAZ Dominique (procuration à PINSAULT Nicolas), HAMDI-SEBASTIANIS Myriam (procuration à CROSS Benjamin), MOREAU Ulysse (procuration à LEUILLIER Adrien), HENNEQUIN Jean Richard Claus (procuration à DECHENAUD Émile).

Membres absents ou excusés : tous les autres membres.

Vu le code de l'éducation et notamment l'article L 631-1 du code de l'éducation ;
Vu les statuts de l'Université ;

Considérant les capacités d'accueil en MMOP pour la rentrée 2025-2026 comme présentées ci-dessous :

Il est proposé aux membres de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire d'approuver les capacités d'accueil en Médecine, Maïeutique, Odontologie, Pharmacie (MMOP) pour la rentrée 2025-2026 comme présentées ci-dessous.

	Médecine	Pharmacie	Maïeutique	Odontologie	Total
PASS	112	54	18	10	194
LAS 1	32	15	6	4	57
LAS 2-3	72	36	10	6	124
Passerelles	12	6	2	-	20
Formation paramédicales CHUGA	5	-	2	-	7
Total	233	111	38	20	402

Le résultat est le suivant :

Membres en exercice	46
Membres présents	29
Membres représentés	6
Nombre de votants	35
Voix favorables	24
Voix défavorable	0
Abstentions ou refus de prendre part au vote	11

Après en avoir délibéré, la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire approuve à la majorité de ses membres présents et représentés, les capacités d'accueil en MMOP pour la rentrée 2025-2026 comme présentées ci-dessus.

Publié le : 17/01/2025

Transmis au Rectorat le : 17/01/2025

Fait à Saint-Martin-d'Hères, le 04 décembre 2024

Le Directeur général des services

Jérôme PARET

Pour le Président et par délégation
La Directrice générale des services adjointe
Fanny BLANCHI

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication.